

ADÉ

Séance du 11 septembre 2025

Membres en exercice :

13

Date de la convocation : 05/09/2025

Le onze septembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 12

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Jean-Marc BOYA, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Xavier DUPUIS, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Florence POIZAC.

Représentés : Patrick LAYERLE représenté par Jean-Marc BOYA.

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

Objet : Mise à jour du tableau de classement des voies communales - DE_025_2025

Monsieur le maire expose que la longueur de voirie communale impacte les montants de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Elle est prise en compte dans la dotation de solidarité rurale (DSR) et non dans la dotation forfaitaire. Chaque année, dans le cadre de la répartition de la dotation globale de fonctionnement, il est nécessaire de communiquer à la préfecture la longueur de voirie classée dans le domaine public communal.

Vu les articles L 2334-1 à L2334-23 du CGCT, la longueur de la voirie déclarée aux services de la préfecture par la commune doit être réactualisée compte tenu de l'intégration de nouvelles voies dans le domaine public.

Le dernier tableau de classement des voies communales fait apparaître un total de 11 649.100 mètres linéaires de voies appartenant à la commune.

Suite à l'acte de cession de la voirie d'un lotissement privé, correspondant à la parcelle n°106 section A, signé le 23 décembre 2024, monsieur le Maire propose d'ajouter :

- La rue de la Bise, l'impasse du Virginia : 210 ml,
- Ainsi que la placette se trouvant au bout de l'impasse du Virginia 95 ml.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'arrêter la nouvelle longueur de la voirie communale à 11 954,10 mètres,
- d'approuver le nouveau tableau de classement des voies communales ci-annexé,
- d'autoriser Monsieur le maire à solliciter l'inscription de cette nouvelle longueur de voirie auprès des services de la préfecture dès que possible pour la revalorisation de la dotation globale de fonctionnement.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,
Mathilde BOURDIEU



Date de transmission de l'acte: 15/09/2025
Date de reception de l'AR: 15/09/2025
065-216500025-DE_025_2025-DE
A G E D I

COMMUNE DE ADE
TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

N° VOIE	DESIGNATION	ORIGINE	FIN	LONGUEUR (m)
1	Rue des Arriouats	RN 21	Propriété Barquisseau	340
2	Rue des Moulins	Rue des Arriouats	N°6	115
3	Rue des Coumettes	Rue des Arriouats	Fin goudron	1660
4	Rue des Arboulades	Rue des Arriouats	Propriété De Castro	75
5	Rue du Cantet	Rue des Arriouats	Fin goudron	70
6	Rue du Lavedan	RN 21	Rue de Lassalle (y compris antenne sur côté gauche)	250
7	Rue de la Baylette	RN 21	Rue du Lavedan	65
8	Rue de Lassalle	RN 21	Rue de la Bigorre (entrée de l'église)	400
9	Rue des Ecoles	Rue de la Bigorre	Ecole	80
10	Rue du Stade	Rue de la Bigorre	N°26 rue du Stade	600
11	Rue du Councat	Rue du Stade	Route de Bartrès (RD 3)	400
12	Rue du Couvent	Rue du Stade	Rue du Councat	70
13	Rue du Rieutord	Route de Bartrès	Place de retournement	220
14	Rue des Bignes	Route de Bartrès	Propriété Mayer	250
15	Rue de la Lande	RN 21	Propriété Burrero	360
16	Rue du Tougaya	Rue de la Lande	Place de retournement	360
17	Rue des Arpens	Rue de la Lande	RD 3 (y compris antenne côté droit et antenne côté gauche)	815
18	ZI Toullicou	RN 21	RN 21	1700
19	Rue Lamathe	ZI Toullicou	Les deux antennes	420
20	Rue Mie Doumène	RN 21	Jusqu'à l'entrée terrain Laporte (y compris antenne côté gauche intérieure du lotissement Mie Doumène)	205
21	Rue Cazaou Marti	RN 21	Route d'Ossun	1815
22	Rue du Cambidos	Rue de Cazaou Marti	Fin goudron	155
23	Rue de la Hourmère	Rue de la Bigorre	RN 21	105
24	Impasse du Lavoir	Rue de Bigorre	Propriété Raffaelli	85
25	Lotissement Clos des Arpens	Rue des Arpens	Jusqu'à la place de retournement (y compris les deux antennes gauche)	130
			TOTAL page 1	10745

COMMUNE DE ADE

TABEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Date de transmission de l'acte: 15/09/2025
Date de reception de l'AR: 15/09/2025
065-216500025-DE_025_2025-DE
A G E D I

N° VOIE	DESIGNATION	ORIGINE	FIN	LONGUEUR (m)
26	Rue de la Balaguère	RN 21	Propriété Lafontaine + aire contournement	101,50
27	Parking + Place SDF	Ancien hôtel LOPEZ	Place SDF (longe la RN21)	219
28	Parking agence postale	Rue des écoles		119,60
29	Parking cimetière	Rue des Bignes	Longe le cimetière	225
30	Parking stade	Rue du Stade	Clôture enceinte du stade	189
31	Place stationnement rue de Lassalle	Rue de Lassalle épicerie		50
32	Rue de la Bise et impasse du Virginia	Rue de la Balaguère	Bout de la rue Bise (bute) et au fond de l'impasse avant la placette	210
33	Placette impasse du Virginia	Impasse du Virginia		95
			TOTAL (page1+2)	11 954,10

Le Maire
Jean-Marc BOYA



Vu pour être annexé à la délibération
en date du 11 septembre 2025